

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

tions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être sûrement renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

rmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

diologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 11054 Société : R.A.M 11566

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : HABIB-ALLAH NEHDI

Date de naissance : 01/06/75

Adresse : Res. FAL GREEN - RIAL LAYLAK - BOUSKOURA

Tél. : 26 61 31 01 97 Total des frais engagés : 1390 Dhs

Cadre réservé au Médecin



Cachet du médecin :

Date de consultation : 22/03/2018

Nom et prénom du malade : Dr HABIB ALLAH NEHDI

Age:

Lui-même

Conjoint

Enfant

Lien de parenté : Frère aîné

Nature de la maladie : lésion articulaire genou

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : BOUSKOURA

Le : 10/05/2018

Signature de l'adhérent(e) : Habib Allah Nezdi

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 Dr. Mariama BENYAHYA Dr Rmal Lahtal Route 1077 Bouskoura Casablanca	22.3.12	1090,20

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

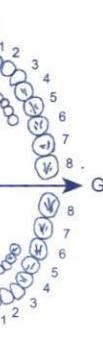
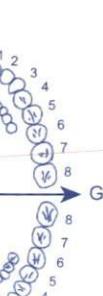
AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000 D 00000000 35533411	G 21433552 00000000 00000000 B 11433553		COEFFICIENT DES TRAVAUX
	(Création, remont, adjonction) Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



مصحة الجهاز العصبي

NEUROCLINIQUE DE CASABLANCA

Casablanca, le 26/03/2022

Docteur :

1.133⁰ X 9

~~HABIBA ALAAH NEHOI
Pharmacie Rimal Lahhal
Dr. Mariama BENYAHYA
Douar Rimal Lahhal Route 1077 Bouskoura
Tél / Fax : 05 22 59 00 10 - Casablanca~~

23,50

23,50 X 3

~~UMBAWYC SJ~~

84

~~Dr. Mariama BENYAHYA
Douar Rimal Lahhal Route 1077 Bouskoura
Tél / Fax : 05 22 59 00 10 - Casablanca~~

23,50

To 10⁹⁰, 20

~~Dr. Mariama BENYAHYA
Pharmacie Rimal Lahhal
Douar Rimal Lahhal Route 1077 Bouskoura
Tél / Fax : 05 22 59 00 10 - Casablanca~~

~~Dr. BELAOUI Adnene
N° 10 Rue du Maroc
العنوان: 10 Rue du Maroc
المنطقة: الدار البيضاء
المدينة: الدار البيضاء~~

23,50

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat -R.P.1.
Ain sebâa Casablanca
Depakine chrono 500mg
cp pel b30
P.P.V : 113,30 DH

6 118001 081073

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat -R.P.1.
Ain sebâa Casablanca
Depakine chrono 500mg
cp pel b30
P.P.V : 113,30 DH

6 118001 081073

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat -R.P.1.
Ain sebâa Casablanca
Depakine chrono 500mg
cp pel b30
P.P.V : 113,30 DH

6 118001 081073

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat -R.P.1.
Ain sebâa Casablanca
Depakine chrono 500mg
cp pel b30
P.P.V : 113,30 DH

6 118001 081073

sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat -R.P.1.
Ain Sebâa Casablanca
DEPAKINE CHRONO 500MG CP PEL B30
P.P.V : 113DH30

6 118001 081073

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat -R.P.1.
Ain sebâa Casablanca
Depakine chrono 500mg
cp pel b30
P.P.V : 113,30 DH

6 118001 081073

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat -R.P.1.
Ain Sebâa 20250 - Casablanca
DEPAKINE CHRONO 500MG CP PEL B30
P.P.V : 113DH30

6 118001 081073